

Bulletin Municipal

2020-2021

SAINT LAURENT SUR GORRE



L'actualité
de votre
commune

SOMMAIRE

Edito du Maire	P. 1
La nouvelle équipe	P. 2
Flash info laurentais	P. 4
Les travaux	P. 8
La commune	P. 10
Tribune Libre	P. 11
Les associations	P. 13
Les services de proximité	P. 19
La comcom	P. 21
PLUi	P. 22
La médiathèque	P. 24
Annuaire	P. 26
État civil	P. 28



Mairie de Saint-Laurent-Sur-Gorre

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le Samedi : de 9h00 à 11h45 uniquement sur rendez-vous
3 place de la Mairie - 87310 Saint-Laurent-sur-Gorre

Tél : 05 55 00 00 21

mail : contact@saint-laurent-sur-gorre.fr

<https://www.saint-laurent-gorre.fr>



<http://www.facebook.com/saintlaurentsurgorre>

Dépot légal : janvier 2022

Crédits photo : Mairie de Saint-Laurent-sur-Gorre, Freepik

Conception : APCL services - Impression : GDS Imprimeurs

Edito du Maire

Chères Laurentaises, chers Laurentais

Je suis heureux de venir vers vous avec ce premier bulletin Municipal pour faire le bilan de ces deux années 2020 - 2021. Je vous remercie de la confiance que vous avez témoignée à notre équipe et moi-même lors des élections municipales de Mars 2020.

Vous trouverez dans les pages suivantes, la présentation complète du nouveau conseil municipal.

Depuis le 27 Juin 2020, date à laquelle le nouveau conseil municipal a été installé, toute l'équipe s'est mise rapidement au travail.

J'ai conscience de la responsabilité que vous m'avez confiée et des nombreux défis qu'avec mon équipe nous devons relever pour mener à bien nos projets.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus et des agents de la commune pour leur implication durant cette période de crise sanitaire.

C'est lors des périodes de crise que nous mesurons l'importance des services publics, notamment de santé ou de secours et l'importance des agents territoriaux de la commune, je salue leur professionnalisme, leur engagement et leur disponibilité.

Nous avons permis que la scolarité de nos enfants se déroule dans les meilleures conditions possibles et il faut noter que les protocoles gouvernementaux mis en place ont été particulièrement efficaces puisque nous n'avons pas eu à déplorer de fermeture de classe pour raison sanitaire.

Nous devons rester particulièrement attentifs aux autres, afin de ne laisser personne dans l'isolement.

Dans le même esprit, il est indispensable de rester solidaire de nos commerçants et artisans et surtout de consommer local chaque fois que cela est possible, il en va de la qualité de vie dans notre centre-bourg.

La crise sanitaire et les différents protocoles imposés ont eu des répercussions importantes sur la vie associative locale. Confinement oblige, nombres d'associations ont dû se résoudre à annuler leurs activités et événements annuels. Cette interruption de l'activité s'accompagne également de conséquences financières pour ces acteurs indispensables au vivre ensemble.

C'est pour cela que la Municipalité a voté la gratuité des salles d'activités pour les Associations de Saint-Laurent-sur-Gorre.

Vous trouverez dans ce bulletin le reste de l'actualité municipale.

La situation sanitaire ne me permettra pas encore cette année d'assurer la traditionnelle cérémonie des vœux en public dans la salle des fêtes.

Toutefois ces vœux inédits, comme en 2021 seront transmis sur les réseaux sociaux, en vidéo, et feront l'occasion de faire le bilan des douze derniers mois de l'année 2021 si particulière et d'évoquer l'avenir de la commune.

Rappel sur le programme de l'année 2020 :

- L'achèvement de l'agrandissement de la salle du Restaurant.
- Début des travaux par la SELI du pôle de Soins (proximité de la Pharmacie).
- Achèvement du lotissement de la Borie (5 terrains de vendus).
- La rénovation totale du Foyer Club (Salle Jean Barbet).

Sur le programme 2021 :

- Réfection par la SAUR des canalisations d'eau potable dans la rue de l'Ancienne Mairie et de la rue Victor Hugo (1^{er} Trimestre).
- Mise en route de l'Elaboration du futur PLUi par la COMCOM avec la demande de révision du PLU sur le secteur de la Brandiche.
- Lancement du Diagnostique Assainissement de la Commune (sur l'année).
- Dotation en équipements Informatique pour les 4 classes de l'Ecole Primaire (financé à 50 % par l'Etat).
- Pose d'un nouveau parquet dans la Classe CP et pose de stores à l'Ecole maternelle et Primaire.
- Achat d'un fauteuil monte escalier dans le cadre des nouvelles normes aux personnes à mobilité réduite.
- Consultation pour une étude de réaménagement de la maison de la cour des Miracles (6 Appartements avec Parking)
- Effacement du petit plan d'eau avec aménagement des jeux pour la petite enfance (Grand plan d'eau).
- Début des travaux à l'intérieur de l'église (1^{ère} Phase).
- Livraison par la SELI des locaux pour les professionnels de Santé de la Commune (Fin Décembre).
- L'avenir de la Poste.

A noter l'incendie en Mars 2021 à STRASBOURG du serveur du site internet de la commune de saint-Laurent-sur-Gorre. Le site est de nouveau accessible.

Enfin nous ne pouvons que nous féliciter de la bonne fréquentation de la station service, encore cette année malgré la pandémie elle dépasse le million de litres de carburants.

Fidèlement à vous

Pierre VARACHAUD
Maire de Saint-Laurent-sur-Gorre

Le maire et le conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2022

Ce bulletin a été réalisé au début du mois de Décembre 2021 et est susceptible de ne plus être à jour selon l'évolution de l'épidémie et les annonces gouvernementales.

La nouvelle équipe



Pierre VARACHAUD
Maire



François CHAULET
Adjoint



Chantal CHABOT
Adjointe



André SOURY
Adjoint



Aurélie CARDOSO
Adjointe

Les conseillers municipaux



Sylvia DUDOUE



Patrick GROLEAU



Sylvia BOYER



Julien MARIÉ



Emmanuelle CAMELLAS



Emmanuel BASSOT



Evelyne PINTO



Patrick NÉNERT



Mathilde CARDINAL



Jean-Claude LATHIÈRE
Délégué communal



Laurence ROULAUD



Jean-Pierre PATAUD



Valérie ILAHA-ITEMA



Jean-Paul GARREAU

Les conseillers communautaire



Pierre VARACHAUD



Chantal CHABOT



François CHAULET



Jean-Pierre PATAUD



Chantal CHABOT
La jeunesse et le sport



Jean-Pierre PATAUD
Le cycle de l'eau (eau, assainissement, gestion des milieux aquatiques)

Vices présidents chargés de délégations spécifiques auprès de la communauté de commune Ouest Limousin

Les délégués

Syndicat mixte Vienne-Gorre

Transports Scolaires
M. GROLEAU, titulaire, M LATHIERE, suppléant

Chemins Ruraux
M. VARACHAUD, titulaire, M. CHAULET, suppléant

SIAP Vienne-Briance-Gorre

M. SOURY, LATHIERE, titulaires
M. GROLEAU, Mme DUDOUE, suppléants

Syndicat Energies Haute-Vienne

M. LATHIERE Jean-Claude

PNR Périgord Limousin

M. MARIE, PATAUD, titulaires
Mmes CHABOT, ILAHA-ITEMA, suppléantes

Syndicat de Musique & de danse

M. MARIE, titulaire
Mme PINTO, suppléante

ACJNA

Mme PINTO Evelyne
M. PATAUD Jean-Pierre
Mme RAYMONDEAU Eliane (Non Elue)

* Personnes ne désirant pas apparaître en photo

Les commissions (groupe de travail)

Commission des finances* :

M. CHAULET, vice-président, Mme DUDOUEU, Mme CANELLAS, MM. BASSOT et SOURY membres

Commission du personnel* :

Mme CARDOSO, vice-présidente, Mme CANELLAS, MM. LATHIERE, GROLEAU, SOURY membres

Commission travaux :

M. SOURY, vice-président, MM. LATHIERE, GROLEAU, GARREAU, Mme CHABOT, membres

Commission communication* :

Mme CARDOSO, vice-présidente, Mmes CARDINAL, CANELLAS, DUDOUEU, M. MARIE, membres

Commission loisirs-culture* :

Mme CHABOT, vice-présidente, Mme BOYER, CANELLAS, PINTO, M. CHAULET, membres

Commission affaires scolaires :

M. CHAULET, vice-président, MM. NENERT, BASSOT, Mmes BOYER, ILAHA-ITEMA, membres,

Commission énergies renouvelables* :

M. SOURY, vice-président, M. BASSOT, Mmes CANELLAS, DUDOUEU, BOYER membres,

Commission villages-environnement* :

M. LATHIERE, vice-président, Mmes DUDOUEU, BOYER, PINTO, M. NENERT, membres

Relations Associations* :

Mme CARDOSO, vice-présidente, MM. GROLEAU, NENERT, CHAULET, Mme CANELLAS, membres

Conseil Municipal des Jeunes :

M. NENERT, vice-président, MM. LATHIERE, BASSOT, Mme BOYER, ILAHA-ITEMA membres

* A noter que les membres de l'opposition n'ont pas souhaité faire partie de certaines commissions

Les Membres du CCAS

Les quatre membres élus représenter la Commune au CCAS sont :

Mme CARDOSO, Mme DUDOUEU, Mme CHABOT, M. BASSOT

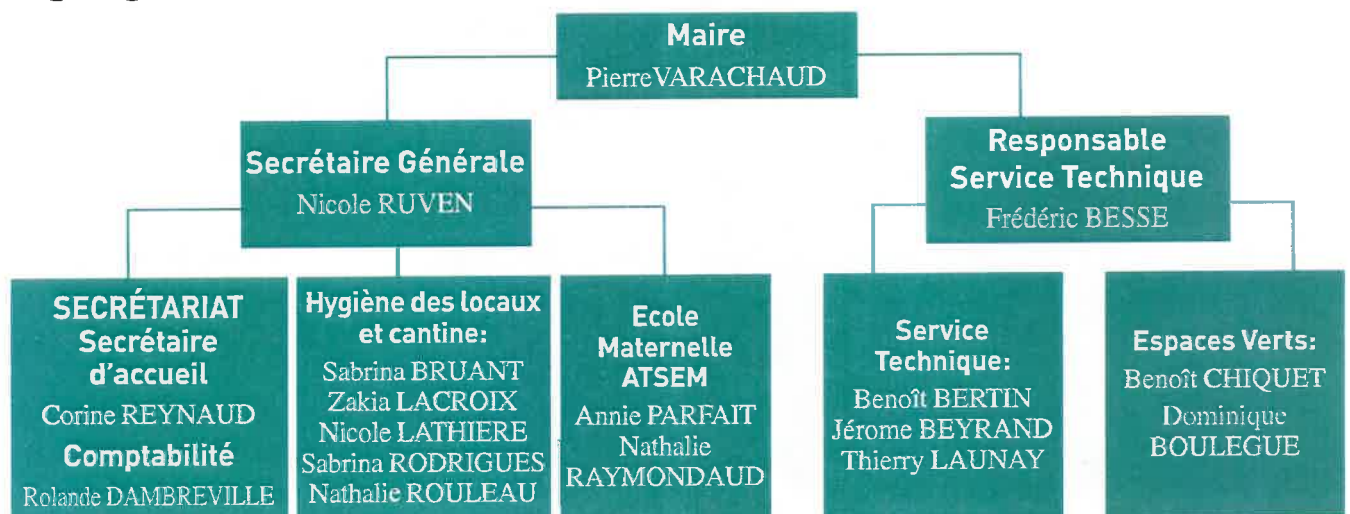
Les quatre membres nommés par le Maire

Mme BOUGOUIN, Mme GROSLIER, Mme FRANCHI, M. BLOND

Vice-président

M. BASSOT

Organigramme du personnel



Déco Noël



Le père Noël



Déco de la cantine de l'école



Le monument aux morts



L'incendie communal 11 mai 2020



Suite à l'*incendie* de l'appartement au n°7 Avenue Jean Moulin (11 Mai 2020) des travaux sont en cours pour la réhabilitation du logement ainsi que pour les bureaux du SIVOM (sinistrés dans l'incendie). Les travaux devraient s'achever fin Mai 2021. Rappelons que les bureaux du SIVOM ont été hébergés dans un autre bâtiment communal au-dessus du syndicat d'initiative et que les locataires ont trouvé un hébergement provisoire (Gîte) en attendant de trouver un nouveau logement sur la commune d'Oradour-sur-Vayres.

NB : à ce jour, les travaux sont terminés et l'appartement est reloué.

Chez didine s'embellit



POINT VERT

Depuis le 4 septembre 2020 Jean Pierre Rebeyrol a repris Point Vert à son compte. Du mardi au samedi de **9h00 à 12h00** et de **14h30 à 19h00**.

Il vous propose :

- Matériel de bricolage, de plomberie et d'électricité
- Alimentation animale (bétail, volailles, chiens, chats...)
- Matériel agricole, pour la pêche, nécessaire à clôtures ...
- Vêtements de travail et chaussants
- Droguerie
- Pellets
- Service gaz et livraison
- Jardinerie : terreaux, semis, engrais, traitements ...
- Plans légumes et fleurs avec un nouvel approvisionnement en circuit court et local
- Fleurs et plantes à offrir
- Vente de produits locaux : miel, bonbons, gâteaux, conserves et vin



Distribution des colis



Flash info laurentais 2021

Distribution de graines pour fleurir notre belle commune



Mars « opération HAIECOLIER »



Piège à frelons

Distribution de pièges à frelons sur Week-end du 3 au 10 avril 2021



La municipalité de Saint Laurent sur Gorre participe activement à la lutte contre le frelon asiatique et offre* des pièges à frelons avec appât à ses concitoyens.

Distribution en mairie les samedis 03/04/2021 et 10/04/2021 de 9h à 11h45



* Un par foyer, en se présentant avec un justificatif de domicile, selon les stocks disponibles

Exposition « faune sauvage »



En collaboration avec l'association patrimoine de Cognac-la-Forêt et avec la création des résidents Perce Neige du 14/07



Formation défibrillateur



Marché fermier du 29/07/2021



Vaccination



Vaccination le 3 et 8 juillet 42 doses par jours en collaboration avec la pharmacie de Saint-Laurent-sur-Gorre et le Docteur BOULESTEIX FAURE.

La Poste

QUEL AVENIR POUR LA POSTE ?

Le 30 Mars 2021 une réunion d'information portant sur le projet d'évolution du bureau de Poste de SAINT-LAURENT-SUR-GORRE s'est tenue à la mairie sous la présidence de Mr le Maire Pierre VARACHAUD. Etaient également présents: Mmes Marie Ange MAGNE députée, Carine BOURREL déléguée au Développement Régional, déléguée Territoriale du Groupe La Poste, Nicole RUVEN secrétaire de Mairie et Mr François CHAULET premier adjoint.

Au cours de cette réunion il a été évoqué la possible mutation du bureau de Poste de SAINT-LAURENT-SUR-GORRE tel qu'il existe aujourd'hui en Agence Postale Communale.

LE CONSTAT :

- Le bureau de Poste ne peut pas être supprimé mais les horaires d'ouverture peuvent être aménagés au bon vouloir de la Direction de la Poste.
- Le bail liant la Poste au propriétaire de l'immeuble expire le 31/12/2022.
- La fréquentation du bureau de Poste est en régression constante depuis de nombreuses années pour ne représenter à ce jour que 22 personnes quotidiennement ce qui génère une activité mesurée de 6 heures hebdomadaires.
- Pas de parking à proximité, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite n'est pas conforme à la réglementation actuelle : plan incliné trop pentu, pas suffisamment large pour manœuvrer un fauteuil roulant.

LES PROPOSITIONS DE LA POSTE :

- Installation d'un relais postal chez un commerçant qui assume les opérations courantes : ce projet a été écarté car il ne correspond pas aux besoins de la population.
- Mutation du bureau de Poste en Agence Postale Communale qui continuera à assurer les services de la Poste :
 - Dépôt et retrait de courrier y compris les plis et objets recommandés,
 - Dépôt et retrait de colis,
 - Versements et retraits de numéraire possibles dans le respect des montants préalablement déterminés,
 - Installation de mobilier dédié aux diverses activités de l'agence ainsi que d'une borne numérique afin

d'interroger les divers services et de réaliser des opérations simples,

- A ce jour 79 communes rurales de la Haute Vienne ont adhéré à ce projet.

LES MOYENS

- La commune s'engage à fournir un bureau dédié à l'activité de l'Agence Postale, la gestion devient communale. Le recrutement de l'employé(e) affecté(e) à cette structure est effectué par Mr le Maire après appel à candidature. La formation est assurée par les services de la Poste.
- Les horaires d'ouverture sont déterminés par le Maire et sont donc adaptés aux besoins des citoyens.

LE FINANCEMENT DU PROJET :

Le CDPPT (Commission Départementale de Présence Postale Territoriale) a voté le budget suivant pour assurer les dépenses liées au projet :

- Dépenses de travaux divers: de 20 000 à 40 000 euros maximum.
- Rémunération du salarié : 12 400 euros par an pendant une durée de 9 ans reconductibles au moins 1 fois ce qui correspond à un emploi à mi-temps.
- Financement et fourniture de tout le mobilier nécessaire au bon fonctionnement de l'Agence Postale Communale.

CONCLUSION:

Les sources de renseignements évoqués précédemment ont été proposées lors de réunions auxquelles étaient conviés tous les membres du Conseil Municipal et auprès des personnes suivantes:

- Mr le Député Pierre VANTEAU
- Mr le Président de la CDPPT de la Haute Vienne Stéphane DELAUTRETTE
- Mme la Secrétaire de la CDPPT Carine BOURREL

DERNIERE MINUTE:

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} décembre 2021 les 15 membres présents ou représentés ont décidé à l'unanimité la transformation du Bureau de Poste de SAINT-LAURENT-SUR-GORRE en Agence Postale Communale à compter du 01/01/2023.

Marché de Noël



Les travaux - 2020

I-Travaux de voirie :

- **Renouvellement des enduits** : route du Bos de la Côte au village de Bayerie, Route du Colombier à Mons, Village du Burg et Chez Gorre (Jardins de Liliane).
- Remise en état du chemin de La Peyrade
- **Création d'un réseau d'eaux pluviales** au niveau du Bos de la Côte et de La Chaize

- **Travaux d'enfouissement** du réseau électrique au village de Latterie
- **Création d'un parking** réservé aux bus scolaires à La Borie à côté du cimetière

II-Espaces verts :

- **Création de nouvelles haies** sur la route qui borde le stade.



- **Extension de la zone fleurie** à l'intérieur du cimetière et fleurissement des bords des murs extérieurs



- **Travaux de décompactage et de sablage** du terrain de foot.

III-Gros Travaux au niveau du bourg :

Deuxième tranche des travaux concernant le lotissement de La Borie.

Un lot a été vendu pour un usage d'habitation ainsi qu'un lot pour un projet commercial (salon d'esthétique).

Démolition de la maison Dubonnet située au début de la rue Jean Moulin a eu lieu le jeudi 21 mai 2020. La démolition de cette bâtisse a été ordonnée par la Communauté de Communes Ouest Limousin suite à l'arrêté préfectoral décidant de la mise en Péril Immédiat de cette demeure.



Eglise : des travaux de sondage et de fouilles ont été réalisés en début d'année. Des travaux de mise aux normes sont prévus en 2021. Un réaménagement de l'intérieur est programmé en 2 étapes 2021 et 2022.

Toiture : l'immeuble de la Cour des Miracles a eu sa toiture entièrement refaite. Les travaux se sont achevés en Novembre.



Le Foyer Club Jean Barbet a été réhabilité. Les travaux sont désormais achevés. L'utilisation de ces locaux sera mutualisée avec le Jeun's Sports et diverses associations de la commune.



L'agrandissement du restaurant : Le Saint Laurent Sur Gorre s'est achevé au mois d'octobre 2020. Malheureusement la crise sanitaire, n'a pas permis à Stéphanie et Mathieu d'en profiter pleinement (fermetures périodiques et contraintes).



Pôle de soins de Saint-Laurent-Sur-Gorre.

Les travaux sont terminés. La livraison est effective depuis décembre 2021.



Les travaux - 2020

Pose des stores école primaire



Réfection d'un logement à l'ancienne gendarmerie



Les travaux - 2021

Pose des stores école maternelle



Pose d'un nouveau stratifié classe de CP CE1



Fleurissement de la mairie



Air de jeux plan d'eau



En cours ou en réflexion

Diagnostic assainissement de la commune.
Réhabilitation station épuration.

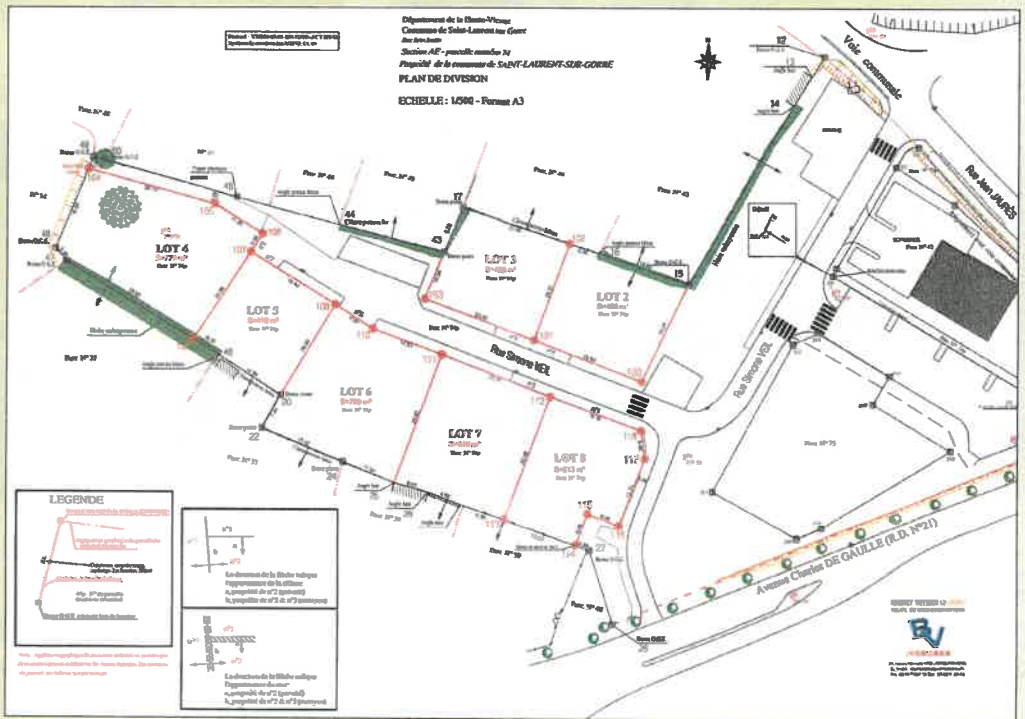
Travaux effacement de l'étang de pêche effectués.
Travaux église environ 18 mois.

La commune



Lotissement La Borie

Il reste des parcelles à vendre concernant le lotissement La Borie :
LOTS 4, 5. Prix : 21,60 € le m²





BUREAU DE POSTE ST-LAURENT / GORRE : FERMETURE ANNONCÉE

ACTE I

- Réduction des horaires depuis plusieurs années de notre bureau de poste.
- **Les élus d'Élan Citoyens ont demandé à plusieurs reprises que le sujet de La Poste soit mis à l'ordre du jour d'un Conseil municipal.** M. le Maire a toujours répondu verbalement qu'il n'avait pas de nouvelles, malgré sa demande de provision financière à la commission départementale de la présence postale. Grâce à votre pétition, les élus d'Élan citoyens ont porté votre parole auprès du Député et du Président de la commission départementale de la présence postale territoriale.
- Ils ont également fait un communiqué pour la presse avant le passage du dossier en conseil.

ACTE II

- Le 1^{er} décembre 2021, le Conseil municipal vote à l'unanimité la fermeture de La Poste et la création d'une agence postale communale.
- Pour signifier leur opposition, les 4 élus d'Élan Citoyens n'ont pas siégé à ce conseil.
- Le Président de la commission départementale de la présence postale territoriale nous a rappelés et confirmés que seule la délibération favorable du Conseil municipal rend définitive la fermeture du bureau de poste (poste, banque postale, poste mobile) par la création d'une agence postale communale avec des services a minima (12 400€ / an de budget).

ACTE III

- **Sans aucune information auprès de la population, les usagers des services de La Poste, sans prise en compte de la pétition, M. le Maire précipite la décision, et fixe la fermeture de La Poste au 31 décembre 2022.**

ACTE IV

- **C'est à vous d'intervenir, mobilisez-vous, comme vous l'avez fait lors de la pétition : 454 signatures en seulement 1 mois, y compris celle de notre Conseiller départemental ! Comment ? En formant un collectif pour signifier votre désapprobation à cette fermeture.**

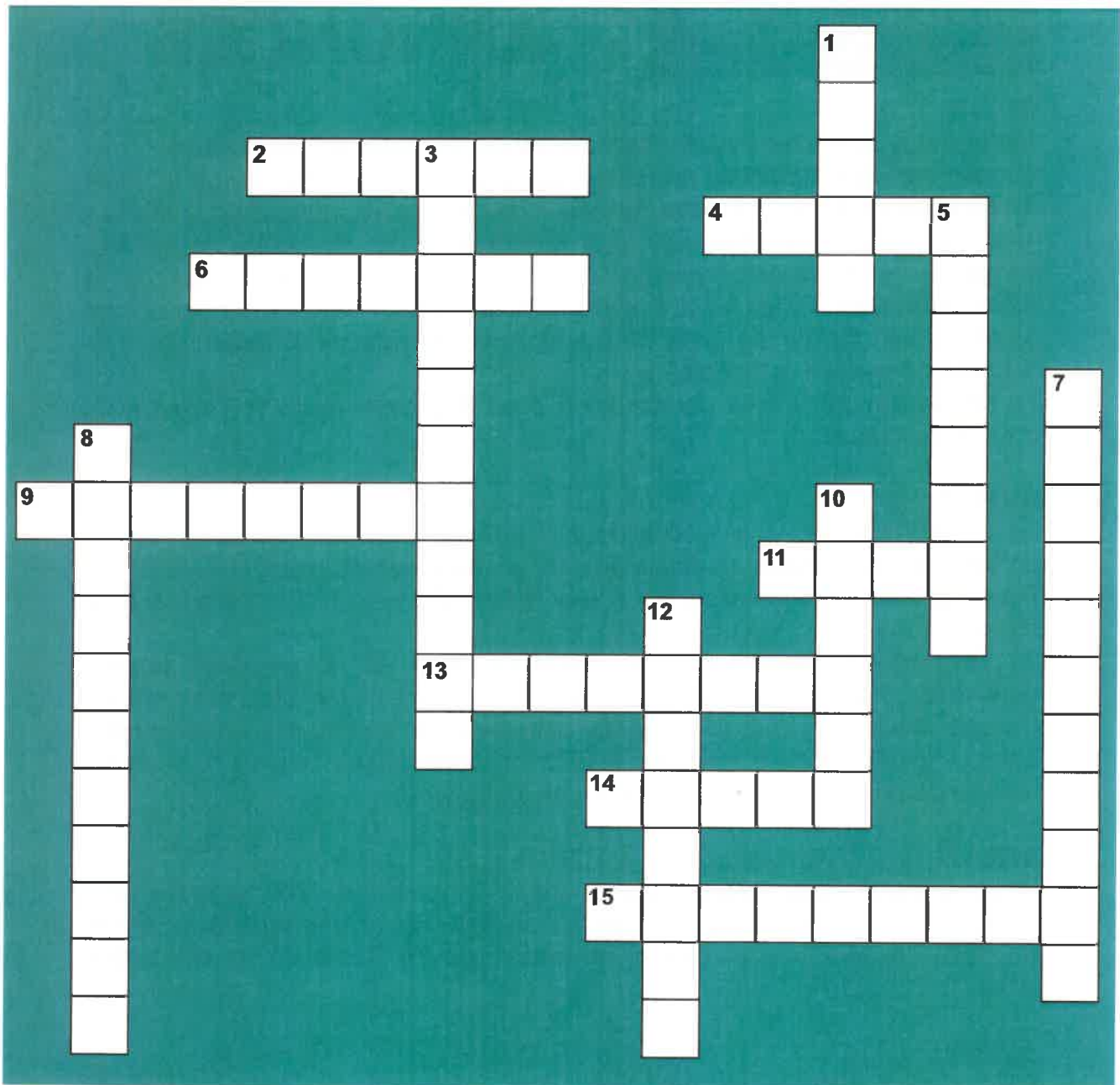
Les élus Élan citoyens

Jeux

Retrouvez les villages de Saint-Laurent-sur-Gorre

Horizontal 2. À une lettre près c'est le nom d'une couleur 4. Un autre village de la Haute-Vienne porte le même nom 6. On s'y promène à l'ombre 9. Granges en Occitan 11. Une ville de Belgique porte le même nom 13. En Italien signifie les laiteries 14. Jouets d'enfant 15. Chemin empierré ou lieu pierreux en Occitan

Vertical 1. On en mange le fruit à l'automne 3. Homonyme célèbre dans le Marais Poitevin 5. Pour se reposer 7. Cylindrique avec un toit pointu 8. On y trouve une scierie 10. Le plus élevé 12. Homonyme d'une ville du département de l'Oise



Réponse : 1-noyer, 2-niolet, 3-laroussille, 4-nieul, 5-lachaise, 6-laforet, 7-lecolombier, 8-vertigeuil, 9-leycuras, 10-nogear, 11-mons, 12-beauvais, 13-latterie, 14-cubes, 15-lapeyrade.

AAPPMA " la gaule laurentaise "



Adhérents(es) de l'AAPPMA, compte tenu de la situation sanitaire qui sévit sur l'ensemble du territoire depuis mars 2020, la pêche, notre passion, notre loisir, n'a pu s'exercer dans les meilleures conditions en raison du respect des réglementations imposées par la fédération. Cependant entre deux confinements, bien que toutes nos manifestations soient annulées, notre association, président et membres du bureau en tête, a fait au mieux pour répondre aux attentes des pêcheurs, mais aussi respecter nos engagements vis à vis du milieu halieutique. En effet les déversements (fédération comprise) en truites farios et arc en ciel (420 kg) sur la Gorre et ses ruisseaux sont restés stables. L'AAPPMA a réalisé en liaison avec ses partenaires l'entretien sur les berges du GORRET, de la GORRE, mais aussi sur les étangs dont elle a la gestion. La dernière action en date sur l'étang du Moulin Neuf consistait à sauvegarder notre milieu aquatique en faisant barrage à un prédateur protégé qu'est le cormoran. Rappelons

que l'étang de La Pouge est désormais en 2^{ème} catégorie mais soumis à réglementation de la fédération. Les cartes de pêche seront en vente chez nos dépositaires dès décembre 2020.

En attendant de vous rencontrer bientôt au fil de l'eau, le président Jean Pierre MATHIEU ainsi que les membres du bureau de l'AAPPMA vous encouragent à vous protéger et à prendre soin de vous.



Gymnastique et Rencontre

C'est avec beaucoup de plaisir que 35 personnes participaient aux cours de gymnastique douce du lundi ou aux cours de gymnastique équilibre du mercredi matin. La municipalité nous prête gratuitement la salle des fêtes de 10 heures à 11 heures chacun de ces jours. Pascale, notre animatrice, nous encourage à prendre soin de notre corps.

Cette année, vingt cinq personnes sont restées fidèles à notre club. Mais la COVID 19 a créé de

nombreux obstacles. La fermeture de toutes les salles municipales a mis fin à la pratique de la gymnastique. Nous espérons que ce ne sera que temporaire. Nous vous invitons nombreux à venir nous rejoindre dès que ce sera possible.

Que chacun se protège en pensant au moment où nous pourrions tous nous retrouver.

La présidente : G POUSSIN

Sporting Club Cycliste Laurentais

Comme beaucoup d'Associations le Club de vélo n'a pas pu fonctionner pour cause de pandémie « Covid ».

Beaucoup de nos manifestations prévues en 2020 ont dû être annulées ou reportées suite au premier confinement.

De plus l'Assemblée générale que nous tenons toujours début octobre, n'a pas eu lieu par le fait du nombre de personnes limité en salle.

Malgré les contraintes, les principales démarches administratives, ont été faites. (Affiliation à l'UFOLEP, licences, assurances).

Aussi, quand l'état sanitaire le permettra, chacun retrouvera le plaisir de pratiquer son sport en toute tranquillité.

Le calendrier des manifestations pour 2020, 2021 a été arrêté, (en sachant très bien que certaines ne pourront avoir lieu) : le 09 janvier 2021 galette des rois, le 6 février 2021 soirée repas dansant, le 24 avril 2021 demi-journée cyclo, 22/23/24 mai weekend de la pentecôte sortie familiale. Le vétathlon devrait avoir lieu le 2 mai 2021.

Je souhaite que nous soyons « déconfinés » rapidement afin que nous puissions pédaler tous ensemble.

Les associations

Jazz Danse

Suite à la crise sanitaire due à la COVID 19 et la mise en place de différents confinements toutes nos activités se sont arrêtées en 2020 et 2021.

Dans ce contexte et à notre grand regret, notre spectacle annuel n'a donc pas pu se tenir depuis deux ans.

Les effectifs ont été marqués d'une baisse significative, due à la crise sanitaire, entraînant, par voie de conséquence, une diminution du nombre de cours.

Depuis le mois de septembre, les cours sont à nouveau ouverts.

L'association Jazz Danse propose des cours de Free Modern Style et Country à « la Maison des Associations » :

. Cours Eveil Free Modern Style pour les enfants de 4 à 7 ans, Cours Enfant à partir de 8 ans le mercredi.

. Cours Ados - Adultes Free Modern Style le vendredi

. Cours de Country le vendredi

Les inscriptions pour l'année 2021/2022 ont eu lieu les jours où les cours ont débuté.

Les cours du vendredi ont repris le 10 septembre 2021 et ceux du mercredi le 15 septembre aux horaires ci-après indiqués dans le tableau.

Les inscriptions en cours d'année sont toujours possibles et c'est avec grand plaisir que nous accueillerons de nouvelles élèves.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre par téléphone après 19 heures au 06-30-72-15-93 ou 06-73-93-80-91 ou nous contacter par mail à l'adresse suivante : jazzdanse87310@gmail.com

Les membres de l'association

Cours	Horaires	Professeur
Eveil Free Modern Style	Mercredi : Eveil : 15h45 - 16h30 Débutant : 16h30 - 17h30	Aurélie DUTHEIL Lily's Art
Country	Vendredi : 19h - 20h	Aurélie DUTHEIL Lily's Art
Free Modern Style pour adultes et ados	Vendredi : 20h - 21h30	Aurélie DUTHEIL Lily's Art

JUDO VAL DE GORRE



L'association Judo Val de Gorre porte depuis 1995 les valeurs morales fortes du judo sur notre territoire. Dynamique et riche de ses 90 adhérents, elle propose des cours à partir de 4 ans à Cognac-la-Forêt et Saint-Laurent-sur-Gorre. Les jeunes et moins jeunes judokas peuvent ainsi pratiquer et s'entraîner deux fois par semaine guidés par le professeur diplômé, Zurab Tejoiani. Ils représentent fièrement nos couleurs lors des différents tournois du département en revenant très régulièrement avec de bons résultats et surtout une vraie volonté de réussir.

Depuis plusieurs années maintenant, l'association propose également

des cours de remise en forme aux ados et aux adultes. Ce sport inspiré de l'entraînement des judokas permet de travailler tout le corps, en renforçant le système musculaire et en augmentant la souplesse. Adapté au niveau de chacun, il n'y a pas de chutes comme au judo et les cours se font dans la bonne humeur, une vraie occasion de prendre soin de son corps en toute bienveillance !!

Depuis cette année, le club est partenaire de l'Alliance Judo Limoges, club élite de haut niveau. Grâce à cette collaboration, nos licenciés ont de nouvelles occasions de rencontrer des judokas de haut niveau comme récemment Fanny Estelle Posvite multi-médaillée au niveau international. Il s'agit pour eux d'une véritable source

d'émulation et d'une autre approche de leur sport, idéal pour tous nous préparer à encourager les sportifs de la Génération Paris 2024 !!

Les circonstances sanitaires nous obligent à appliquer un protocole strict élaboré d'après les consignes de la Fédération Française de Judo, les arrêtés préfectoraux et en partenariat avec les municipalités. La santé et la sécurité de nos pratiquants est et restera primordiale dans notre approche sportive. Le confinement est l'occasion de vous proposer des cours en visio et/ou sous forme de séries d'exercices.

Rejoignez-nous et découvrez nos sports (2 séances d'essai offertes)



JUDO VAL DE GORRE
ou judovaldegorre@gmail.com

Le comité de jumelage Weihenzell/Vallée de la Gorre



Le comité de jumelage Weihenzell/Vallée de la Gorre a dû annuler toutes les festivités prévues, lors du week-end de l'Ascension, pour célébrer le 35^e anniversaire du partenariat entre Weihenzell en Bavière et les six communes de « Vallée de la Gorre », pour cause de pandémie.

Une quarantaine d'amis allemands devaient se rendre en Limousin pour fêter cet anniversaire. Il faudra donc attendre 2021 pour reprogrammer cette manifestation.

Nos amis allemands ont voulu, malgré tout, marquer ce passage de 2020 en envoyant une affiche avec les photos des participants que nous aurions accueillis comme d'habitude avec grand plaisir. En signe de solidarité, ils ont envoyé un lot de 200 visières fabriquées dans une entreprise locale de Weihenzell.

Ces visières ont été distribuées par le comité de jumelage dans les 6 communes partenaires, entre les services d'aide à domicile, infirmiers, cabinets médicaux, dentistes, kinés, pharmacies, écoles et maison de retraite, et commerçants.

« Si nous ne pouvons pas venir nous-mêmes », a dit Günter Gußmann, le président du comité allemand, « alors au moins nous voulons que notre attachement soit démontré avec un cadeau utile. » Le maire de Weihenzell, Gerhard Kraft, a associé la commune à ce geste généreux. Et comme ils l'ont dit : « Ce n'est pas Mme COVID qui tuera notre amitié ! ».

Merci au Comité de Jumelage de la Vallée de la Gorre, en partenariat avec les comités des fêtes, les élus municipaux et les enfants des écoles et leurs enseignants, pour toutes ces belles décorations des fontaines et points d'eau de la commune et des communes voisines, selon la tradition bavaroise qui fête le printemps et l'eau !

L'amicale des sapeurs

L'amicale des sapeurs pompiers de Saint-Laurent-sur-Gorre est une association créée en 1980 en même temps que le centre de secours.

Elle a pour but de favoriser le bien-être des pompiers actifs et retraités ainsi que celui de leur famille.

Elle s'emploie également tout au long de l'année à maintenir un lien social actif. En effet, elle s'est investie dans le social au sein du centre, ce qui est très important. Avec l'argent récolté lors de la distribution des calendriers, elle finance certaines assurances, un fond social ainsi que différentes manifestations : Ste Barbe, promotions, départ à la retraite, Noël des enfants...

Comme pour l'ensemble des sapeurs-pompiers actifs et retraités de Saint-Laurent-sur-Gorre, l'année 2020 sera marquée par la crise sanitaire de la COVID 19. C'est

Nos ateliers ont continué, tant bien que mal, à fonctionner par audio conférence pour l'allemand, et au domicile des bénévoles pour les loisirs créatifs. Seule la vitrine de l'OTSI a pu être décorée entre 2 confinements, les autres activités ont dû être annulées ou reportées. Nous regrettons beaucoup de ne pas pouvoir participer comme d'habitude au marché de Noël de St-Laurent qui, cette année, a dû, comme bien d'autres, éviter la COVID.

Espérons que 2021 verra reflourir nos fontaines !

RDV sur notre site : <http://jumelage-valleedelagorre.ovh/> et sur Facebook : Comité de jumelage Vallée de la Gorre

La Présidente E.R.



Le maire de Weihenzell et le président du comité présentent une visière.

à travers ces quelques mots que je voudrais féliciter l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours de Saint-Laurent-sur-Gorre qui ont su faire preuve de résilience et de professionnalisme. C'est grâce à ces hommes et ces femmes qui œuvrent et qui se rendent disponibles au quotidien que nous pouvons vous venir en aide dans des délais respectables. J'adresse également mes pensées d'encouragement et de soutien à tous nos commerces de proximité tellement importants dans nos villages, ainsi qu'à toutes les personnes impactées par cette crise sanitaire.

Prenez soin de vous, en espérant vous voir dans un contexte plus festif.

Lieutenant David Chabot, Chef de centre
Adjudant Chef Emmanuel Boyer, Président Amicale

Les associations

L'association les chemins du YOGA



Le yoga, c'est bien plus qu'une activité physique, c'est un art de vivre! Plusieurs fois millénaire, cette discipline trouve son origine dans la métaphysique indienne et se base sur de multiples piliers comme la respiration, la concentration, la méditation ou encore les postures. Ces dernières, aussi appelées âsana, sont essentielles car elles permettent

de prendre conscience de son corps et de ses limites.

«LES SAGES DISENT QUE CHACUN DEVRAIT POUVOIR VIVRE JUSQU'À 150 ANS EN PLEINE FORME !»

Pourquoi pratiquer le Yoga ?

Voici les bonnes raisons qui poussent autant de personnes à pratiquer le yoga :

- **Le Yoga est accessible à tous**, il peut être pratiqué par les enfants, les adultes et les personnes âgées, mais aussi par les femmes enceintes et certains malades.
- C'est une **activité physique** qui se pratique en profondeur et en douceur, **sans agression pour le corps**.
- **La pratique du Yoga apprend à mieux respirer**. Une bonne respiration aide à mieux gérer ses émotions, au lâcher-prise et apaise le système nerveux.
- **Le yoga permet de canaliser les énergies et améliore ainsi les capacités de concentration**.
- **Le yoga étire et renforce les muscles en profondeur**, les articulations, il assouplit, fortifie, tonifie...

- **Le Yoga nous enseigne à être dans le moment présent**.
- **Le Yoga facilite la digestion**
- **Il aide à mieux dormir** car la relaxation et la méditation préparent au sommeil.
- Il permet de **combattre l'anxiété**, le stress et rend plus calme car la respiration participe à la reconnexion du corps à l'esprit et à la chasse aux idées négatives.
- Il est également un excellent moyen d'**entretenir le cerveau** car la pratique du Yoga redonne de l'énergie à nos neurones
- **Le Yoga rebooste la confiance en soi** en contribuant à se sentir bien dans son corps.

Le YOGA et la RELAXATION se pratiquent à TOUT ÂGE

C'est une pratique douce qui respecte l'être humain et prend en compte ses possibilités et ses limites. C'est un travail d'écoute de soi-même.

Les cours sont dispensés par Catherine DURUISSEAU à la Maison des Associations, rue de la République-87310 SAINT-LAURENT-SUR-GORRE

Tél : 06 63 38 66 94 - Mail : cheminsduyoga87@gmail.com

Horaires des cours :

- **Yoga traditionnel** durée 1 h 30 le lundi à 18h30, jeudi à 19h et vendredi 10h
- **Yoga doux** durée 1 h le jeudi à 10h

Venez nous rejoindre les deux premiers cours sont gratuits !!!

Tennis Club Laurentais



Le Tennis Club Laurentais a été créé le 1^{er} juillet 1982. Le Club est affilié auprès de la Fédération Française de Tennis, permettant ainsi de participer et d'organiser des

compétitions homologuées par celle-ci.

Les structures du Club sont un terrain de tennis avec éclairage et un petit chalet servant notamment pour les journées de Championnat et pendant le tournoi.

L'objectif essentiel du Club est de maintenir l'activité du tennis en milieu rural et en second lieu d'accroître le nombre de ses membres.

Pour réaliser ses objectifs, le Club organise :

- Une école de tennis pour les jeunes assurée par un initiateur 2^{ème} degré qui se déroule d'avril à juillet et de septembre à novembre (selon les conditions météorologiques).
- Un tournoi annuel qui se déroulera du jeudi 24 juin au dimanche 11 juillet. Ce tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs non classés, 4^e série et 3^e série. Il est remis un lot à chaque participant.

- Le Club participe aux différents championnats et coupes organisés par la ligue.

La composition du bureau est la suivante :

Président : Mr Thierry Scotto Di Perrotolo
Vice-Président : Mr Philippe Raffier
Trésorière : Mme Françoise Reimbault
Trésorier-Adjoint : Mr Michel Meynard
Secrétaire : Mme Florence Meynard
Secrétaire-Adjoint : Mr Philippe Vignerie

Les tarifs des licences et autres sont les suivants :

- Licences adultes : 45 euros
- Licences jeunes (moins de 18 ans) : 35 euros
- Location horaire : 10 euros
- Forfait 5 heures : 30 euros
- Caution clé : 30 euros

Pour tous renseignements concernant la pratique du tennis au sein du club, vous pouvez contacter :

Mme Françoise Reimbault - Librairie « l'Encre Bleue »
87310 St-Laurent-sur-Gorre - Tél : 05 55 48 20 52



L'ADIL 87 :

Un service public d'information sur le logement

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, congé du locataire et du propriétaire ...
- **Accession à la propriété** : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété ...

- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...

- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, ...

- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts...

Subventions à la rénovation énergétique et au maintien à domicile les personnes âgées ou handicapées : aides financières d'Action Logement, des Collectivités Locales, de l'ANAH, de la CAF, de la MSA, Certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ...

adil 87 **05 55 10 89 89**

28 avenue de la Libération
87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30

www.adil87.org

DES PERMANENCES ONT LIEU PRES DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

Pour connaître les dates et horaires de nos permanences : www.adil87.org

Mon aide à domicile c'est



UNA OUEST 87

10, boulevard de la République
87200 SAINT-JUNIEN

05 55 02 46 01

accueil@unaouest87.fr

www.unasaintjunien.fr

UN PROFESSIONNALISME DE PLUS DE 55 ANS

- Aide à la personne
- Pôle UNAHandi
- Ménage, Repassage
- Accompagnement social
- Aide aux aidants
- Ateliers de convivialité Séniors
- Garde de jour et de nuit
- Garde d'enfants
- Jardinage et petit bricolage

Sur le territoire de Saint-Junien, l'Ouest et le Nord-Ouest du département de la Haute-vienne



Les associations

**S.O.S
Amitié**
Limousin

L'écoute peut sauver des vie...

Écoutant-e bénévole, pourquoi pas moi ?

Formé-e par nos soins à l'écoute empathique,
anonyme et confidentielle.



Contactez-nous !

Tél : 07 68 87 63 55 - Mail : sos-amitie-limousin@orange.fr

 : [sos-amitie-limousin](https://www.facebook.com/sos-amitie-limousin) - Site web : www.sos-amitie.com

UN MAL.  DES MOTS.

S.O.S Amitié

FNATH 87



fnath.org

efficaces et
solidaires

**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
de la HAUTE-VIENNE**

La FNATH 87

une association à ORADOUR SUR VAYRES –
SAINT-LAURENT-SUR-GORRE qui reçoit, écoute,
conseille, accompagne et défend ses adhérents

La FNATH 87 est une association assurant la défense
juridique individuelle de ses adhérents dans ses
domaines de compétence. Les collaborateurs juristes
reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent,
défendent les adhérents et entreprennent avec eux les
démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

Compte tenu des mesures sanitaires, la réception
des adhérents s'effectue, depuis le 11 mai 2020,
sur rendez-vous aussi bien à nos bureaux, que lors
des permanences assurées dans 22 communes du
département de la Haute-Vienne.

Concernant l'adresse de nos bureaux, depuis le 22
juin 2020, la FNATH 87 accueille ses adhérents dans
un nouveau local, entièrement rénové, de plain-pied,
avec des parkings à disposition des adhérents.

Notre nouvelle adresse est 6 Avenue du Président
Sadi Carnot à PANAZOL.

Le local est situé sur la route principale, en face du
garage auto Honda, à 3 minutes de l'autoroute A 20.

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été
d'assurer un service de proximité à ses adhérents.
Cette spécificité ne peut exister que grâce aux 25
sections réparties sur tout le territoire départemental,
comme celle d'Oradour-Sur-Vayres - Saint-Laurent-



Sur-Gorre, et animées par 190 bénévoles, sans qui rien
ne serait possible et que nous tenons à remercier pour
leur investissement tout au long de l'année.

Rappelons que les bénévoles vous accueillent sur
rendez-vous le 1er vendredi à :

ORADOUR-SUR-VAYRES les mois pairs de 9 h à
11 h, Salle de la Mairie ainsi qu'à

SAINT-LAURENT-SUR-GORRE les mois impairs
de 9 h à 11 h, Salle de la Mairie.

**Contactez les bénévoles de la section FNATH
d'Oradour-Sur-Vayres - Saint-Laurent-Sur-Gorre**

Hélène DEMAY, présidente de la section
au 05 55 78 53 16

Catherine CANIN, trésorière de la section
au 06 08 96 41 44

Le groupement départemental FNATH 87

6 avenue du Président Sadi Carnot

87350 PANAZOL

Tél. 05 55 34 48 97

fnath.87@orange.fr

www.fnath87.org

Les NEWS de Pouce Travail



Une rentrée pas comme les autres...

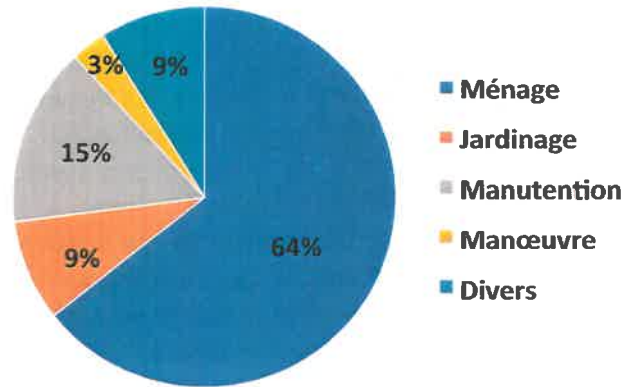
Malgré ces temps si particuliers, l'activité de Pouce Travail se poursuit dans le plus strict respect

des gestes barrières. Les clients continuent à solliciter les services de l'association et les salariés répondent présents ! Plusieurs adaptations se sont mises en place, à commencer notamment par une nouvelle procédure à respecter pour les clients et les salariés :

- ▶ Application obligatoire des **gestes barrières** à domicile et dans les structures professionnelles.
- ▶ Pouce Travail a aussi **équipé tous ses salariés** de gants, masques, solution hydroalcoolique.
- ▶ Mise en place du **télétravail pour une partie des salariées permanentes** : l'équipe s'est organisée pour rester présente et à l'écoute !

L'activité était en hausse en 2019, qu'en sera t-t-il en 2020 ?

68 518 heures de travail ont été effectuées en 2019 par les 191 salariés de l'association auprès de 850 clients :



Contact : Pouce Travail 05.55.02.03.16
www.poucetravail.com

Atouts services 87



Service d'aide et d'accompagnement à domicile.

- Aide à la personne 7J/7.
- Accompagnement social et administratif.
- Garde de jour et de nuit.
- Stimulation cognitive et socio-esthétique.

M. Bruno JEANTON
 13 avenue du 8 mai 1945
 87310 Saint-Laurent-sur-Gorre
 Tél : 05 55 00 58 02 - Port : 06 60 45 02 59
 Fax : 09 56 11 40 69
bruno.jeanton@atout-services87.com
<https://www.atout-services87.com>

Repas à domicile

Ce service DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST ACCESSIBLE À toute personne en situation de dépendance



05 55 78 15 62



PORT'ÂGE DE REPAS À DOMICILE !

Vous êtes senior ou en état de dépendance ?

- 🍴 Ce service vous permet de conserver une **alimentation variée, équilibrée et adaptée** à votre régime.
- 🍴 Vous bénéficiez régulièrement de **produits locaux**.
- 🍴 Les repas, sous **contrôle d'hygiène**, sont élaborés dans les cuisines de l'EHPAD Dins Lou Pelou de Cussac.
- 🍴 La livraison s'effectue **à domicile**, toute l'année ou ponctuellement, en fonction de vos besoins.

Quel est le prix du repas ?

🍴 **8.50€ livraison incluse**

Comment nous contacter ?

06 47 00 54 79
 05 55 78 15 62
 ou
cias@ouestlimousin.com



www.ouestlimousin.com

Les services de proximité

La résidence Les Pins



La résidence Les Pins de Saint-Laurent-sur-Gorre propose depuis plusieurs années un service d'accueil de jour au sein de l'Ehpad (Etablissement Hébergant des Personnes Agées Dépendantes).

Il s'agit d'une formule d'accueil pour les

personnes âgées en perte d'autonomie, sur une demi-journée, une journée entière ou plusieurs journées dans la semaine. Ce service souvent méconnu du public peut accueillir jusqu'à 6 personnes par jour. Cette offre de prise en charge permet de répondre localement aux besoins d'une population vieillissante. Les personnes accueillies bénéficient d'activités adaptées et thérapeutiques encadrées par un personnel compétent. Stimulation des sens, exercices de mémoire, ateliers créatifs, culinaires et manuels,

chant, danse, jardinage, gym douce, loto... sont au programme dans un cadre convivial et adapté. Il s'agit pour certains de rompre l'isolement du domicile, de maintenir un lien social, pour d'autres de préserver les capacités restantes et l'autonomie afin de favoriser un maintien à domicile. Cela contribue au mieux-être de la personne accueillie et permet de retarder l'entrée en institution, mais également de la préparer si elle devient nécessaire. C'est aussi une alternative pour préserver les aidants en évitant l'épuisement, en leur permettant de se procurer un moment de repos. En outre, ils peuvent trouver dans l'accueil de jour un lieu d'échanges avec les professionnels, un soutien moral, une écoute. L'accueil de jour fonctionne du lundi au vendredi, de 10h à 17h30.

Les habitants du canton de Saint-Laurent-sur-Gorre peuvent bénéficier d'un transport organisé par la résidence.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact au 05 55 00 01 02.

SSIAD



Service de soins Infirmiers à domicile

Le SSIAD est un service de l'Aasfpa, l'association d'Action Sociale en faveur des Personnes Agées.

L'infirmier(e) coordinateur(trice) supervise la répartition des soins et le travail qui est assurée par :

- Trois aides-soignant(e)s diplômé(e)s et compétent(e)s
- Des professionnels libéraux du secteur ayant conventionnés avec le SSIAD

L'équipe concourt à l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante et notamment l'aide à l'habillage, la toilette, le lever et le coucher, la préparation et la prise de médicaments, la prévention de la dénutrition et de la déshydratation, les soins d'escarres, les examens biologiques, ...

Les soins sont organisés en tournée et assurés 7 jours/7.

Les bénéficiaires sont des personnes de plus de 60 ans malades ou dépendantes ainsi que des personnes de moins de 60 ans en situation de handicap ou présentant certains types d'affections qui souhaitent une prise en charge à leur domicile.

Le service dispose de 20 places.

Les actes dispensés par le SSIAD sont intégralement pris en charge par l'Assurance Maladie.

Les formalités administratives sont effectuées gratuitement par le SSIAD.

Aucune participation financière, ni avance, ne sont demandées.

Le SSIAD couvre les 6 communes :

Sainte-Marie-De-Vaux

Cognac-la-Forêt

Saint-Cyr

Saint-Auvent

Saint-Laurent-sur-Gorre

Gorre

Pour nous contacter :

2 impasse Jean d'Ormesson

87310 SAINT LAURENT SUR GORRE

Tél : 05.55.48.29.34

ssiad.saintlaurentsurgorre@orange.fr

OUEST Limousin
communauté de communes

La Communauté de Communes

Ouest Limousin

C'EST QUOI? C'EST QUI?

La Communauté de Communes est un espace de solidarité dans lequel nos 16 communes mutualisent leurs moyens au profit d'un projet de territoire commun et cohérent. Son but est de développer le territoire en soutenant les acteurs locaux et les habitants.

La Communauté de Communes Ouest Limousin est administrée par un conseil communautaire composé de 34 élus représentant les 16 communes membres, qui a élu en son sein, un président et 7 vice-présidents avec chacun un domaine spécialisé.

- **Président :** Christophe Gérouard
- **1ère vice-présidente :** Maryse Thomas (Lecture publique, et vie culturelle et associative)
- **2ème vice-président :** Patrice Chauvel (Développement économique et touristique)
- **3ème vice-présidente :** Agnès Varachaud (Aménagement du territoire et transition écologique)
- **4ème vice-président :** Jean-Pierre Pataud (Cycle de l'eau)
- **5ème vice-présidente :** Chantal Chabot (Enfance, Jeunesse, et Sport)
- **6ème vice-président :** Jean-Pierre Charmes (Solidarité et cohésion sociale)
- **7ème vice-président :** Charles Antoine Darfeuilles (Voirie, Bâtiments, Ordures Ménagères)

Retrouvez la communauté de communes sur les réseaux sociaux !

-  @ouestlim
-  @ccouestlim



Le Président - Christophe Gérouard

De gauche à droite : Charles Antoine Darfeuilles, Jean-Pierre Charmes, Chantal Chabot, Patrice Chauvel, Maryse Thomas, Agnès Varachaud, Jean-Pierre Pataud.



- Champagnac-la-Rivière
- Champsac
- La Chapelle-Montbrandeix
- Cognac-la-Forêt
- Cussac
- Maisonvieux-sur-Tardoire
- Marval
- Oradour-sur-Vayres
- Pensol
- Saint-Auvent
- Saint-Bazile
- Saint-Cyr
- Saint-Laurent-sur-Gorre
- Saint-Mathieu
- Sainte-Marie-de-Vaux

- Compétences :**
- Développement économique et touristique
 - Aménagement de l'espace (PLUI et SCOT)
 - Voirie d'intérêt intercommunal
 - Assainissement non-collectif
 - Gestion des milieux aquatiques
 - Action sociale, logement social, et service de livraison de repas à domicile
 - Aire d'accueil des gens du voyage
 - Collecte des Ordures Ménagères
 - Enfance et Jeunesse
 - Équipement culturel et sportif d'intérêt communautaire
 - Technologies de communication (très haut débit)
 - Gestion de Maisons de Santé
 - Contributions au SDIS (service incendie)
- Equipements :**
- 2 sites d'accueil d'entreprises
 - 2 bureaux de tourisme
 - 1 salle d'exposition et 1 boutique des créateurs
 - 1 centre intercommunal d'action sociale
 - 2 logements sociaux
 - 2 maisons de santé
 - 1 EHPAD et 1 résidence services
 - 6 médiathèques
 - 2 relais assistantes maternelles
 - 1 lieu d'accueil parents et enfants
 - 2 crèches
 - 3 accueils de loisirs
 - 5 garderies périscolaires
 - 2 club adolescents
 - 1 terrain multi-sports
 - 5 parcours de trail
 - 10 boucles cyclo-touristiques

un territoire à vivre!

WWW.QUESTLIMOUSIN.COM
05 55 78 84 07

Les élus communautaires

- **DARFEUILLES** Charles Antoine, Champagnac-la-Rivière
- **VILARD** Joel, Champagnac-la-Rivière
- **MAZEAUD** Herve, Champsac
- **PARVERIE** Maryse, Champsac
- **CHARMES**, Jean-Pierre, La Chapelle-Montbrandeix
- **MAYNARD** Jean, Cognac-la-Forêt
- **THOMAS** Maryse, Cognac-la-Forêt
- **VIGNERIE** Christian, Cognac-la-Forêt
- **GIBAUD** Patrick, Cussac
- **LEFORT** Josiane, Cussac
- **CHAUVEL** Patrice, Gorre
- **SEYER** Stéphane, Maisonvieux-sur-Tardoire
- **HACHIN** Pierre, Marval
- **SUET** Jérôme, Marval
- **DARFEUILLES** Bernard, Oradour-sur-Vayres
- **GEROUARD** Christophe, Oradour-sur-Vayres
- **ROBIN** Chantal, Oradour-sur-Vayres
- **SIMONNEAU** Richard, Oradour-sur-Vayres
- **JAYAT** Bertrand, Pensol
- **DURIS** Alain, Saint-Auvent
- **GERMOND** Sylvie, Saint-Auvent
- **GRANDCOING** Bruno, Saint-Auvent
- **LALAY** Philippe, Saint-Bazile
- **BROUSSAUD** Jean-Pierre, Saint-Cyr
- **FURLAUD** Louis, Saint-Cyr
- **CHABOT** Chantal, Saint-Laurent-sur-Gorre
- **CHAULET** François, Saint-Laurent-sur-Gorre
- **PATAUD** Jean Pierre, Saint-Laurent-sur-Gorre
- **VARACHAUD** Pierre, Saint-Laurent-sur-Gorre
- **DAUCHART** Thierry, Saint-Mathieu
- **VARACHAUD** Agnes, Saint-Mathieu
- **VIROULET** Albert, Saint-Mathieu

PLUi

Plan
Local
d'Urbanisme
Intercommunal



www.ouestlimousin.com

**OUEST
Limousin**
Communauté de communes

4 grandes étapes:

- 2019/2020** : Diagnostic et état initial de l'environnement
- 2021** : Projet d'aménagement et développement durables
- 2021/2022** : Élaboration des pièces réglementaires et opposables du PLUi
- 2023** : Phase de formalisation et validation administrative du PLUi

PLUi : (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Représentants à la commission de notre commune :
Mrs JC LATHIERE, JP GARRAUD, C COTTIN
(agriculteur)

L'aménagement et le développement durable des territoires sont aujourd'hui au cœur des préoccupations quotidiennes de l'action publique.

Les documents d'urbanisme sont des outils de planification et de programmation dont l'objectif est de prévoir et organiser l'aménagement du territoire ainsi que l'usage et le droit des sols, pour répondre à la fois aux besoins actuels et à venir des populations. Ils sont la traduction d'un projet des élus sur l'avenir et les enjeux de leur territoire. Aujourd'hui, il existe 2 types de documents d'urbanisme selon l'échelle de territoire concernée : • le SCoT, à l'échelle du bassin de vie, • le PLU(i) et carte communale pour l'échelle intercommunale et communale

Qu'est-ce que le PLU Intercommunal ?

Un « PLU à grande échelle » Le PLUi est un document d'urbanisme opérationnel qui porte sur le territoire de plusieurs communes, ce qui permet, à l'heure de l'intercommunalité, la mise en cohérence de politiques publiques territoriales et la prise en compte du fonctionnement des territoires qui dépasse largement le cadre communal. Comme le PLU, c'est un outil réglementaire prescriptif.

- Il met en œuvre le projet intercommunal, co-construit entre élus à l'horizon de 10-15 ans ;
- Il met en articulation les politiques publiques d'aménagement, de transports, d'habitat mais aussi d'environnement, de climat ou d'activités économiques ;
- C'est un outil central pour relancer la construction, car il donne les droits de construire à la parcelle. À l'instar du PLU, le PLUi comprend un rapport de présentation, un projet d'aménagement et de développement durables (PADD), des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), le règlement, des annexes ainsi que leurs documents graphiques.

La Loi ALUR : vers un document intercommunal

La loi ALUR facilite l'élaboration du PLUi grâce au transfert automatique de la compétence PLU aux EPCI au plus tard le 27 mars 2017 (sauf vote contraire des élus). Cette mesure a pour objectif de favoriser les réflexions à une échelle intercommunale tout en conservant l'implication communale, et en permettant de mieux coordonner les politiques publiques autour de projets de territoires durables. L'opportunité est donc de profiter d'une large adhésion aujourd'hui pour éviter, demain, une minorité de blocage.

ALUR renforce la volonté de travailler à une échelle intercommunale et le PLUi se veut être, aujourd'hui, l'outil de planification le plus opérant pour un aménagement efficient du territoire.

Une vision communautaire pour préparer l'avenir

Le rôle principal d'élus

- › Définir un projet de territoire ;
- › Définir une gouvernance pour tendre vers une culture et un langage commun ;
- › Fixer à l'avance les modalités d'animation,
- › Fixer un objectif daté pour le document ;
- › Définir précisément le cahier des charges de l'équipe technique ;
- › S'investir dans l'élaboration du projet intercommunal en apportant le projet communal.

Tous les élus peuvent être présents à toutes les étapes du projet.

Rappel des dates

- › En 1967, la loi d'Orientation Foncière créait le Plan d'Occupation des Sols (POS)
- › 12 juillet 2010 Loi engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 »
- › 24 mars 2014; Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite « Allur »
- › 13 octobre 2014 Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du,
- › 06 août 2015 Loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques dite « Macron »
- › 28 novembre 2018 Loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique « Elan »
- › le 27 mars 2020 Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires « SRADDET » de Nouvelle Aquitaine approuvé par la Préfète de Région

L'année 2021 sera un temps d'échanges et partages pour la construction d'un projet de territoire.

La médiathèque

Les médiathèques

tél. : 05 55 48 18 18

Mardi 15h00 - 18h00
 Mercredi 10h00 - 12h00
 15h00 - 18h00
 Vendredi 15h00 - 18h00
 Samedi 10h00 - 12h00
 15h00 - 18h00

tél. : 05 55 09 81 44

Mardi 14h30 - 17h30
 Samedi 9h30 - 12h30



tél. : 05 55 77 49 78

Mardi 9h00 - 12h00



tél. : 05 55 00 44 34

Lundi 14h30 - 17h30
 Mardi 14h30 - 17h30
 Mercredi 9h30 - 12h30
 Vendredi 9h30 - 12h30
 Samedi 14h30 - 17h30



tél. : 05 44 22 97 19

Mardi 9h00 - 12h30
 Samedi 9h00 - 12h30



tél. : 05 55 78 14 37

Lundi 9h30 - 12h30
 Mardi 9h30 - 12h30
 Mercredi 14h30 - 17h30
 Vendredi 14h30 - 17h30
 Samedi 14h30 - 17h30

La médiathèque



Le réseau des Médiathèques de la Communauté de Communes Ouest Limousin dont notre commune fait partie, compte également 5 autres antennes à Cognac-la-Forêt, Cussac, Marval, Oradour-sur-Vayres et Saint-Mathieu, qui interagissent en parfaite harmonie, permettant ainsi diverses manifestations et partenariats d'échange d'ouvrages.

Ces médiathèques proposent un très large catalogue composé de plus 30.000 documents mis à disposition des usagers, avec notamment des livres, des revues, des CD audio, des DVD, des jeux de société et des jeux vidéo.

Les conditions de prêts sont les mêmes pour toutes les médiathèques et un tarif unique permet d'accéder à toutes les structures. Vous pouvez vous y inscrire pour 4€/an et gratuitement pour les enfants. Pour cela, il suffit de vous présenter muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Vous aurez alors la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 livres ou revues pendant 3 semaines, un jeu vidéo pendant 2 semaines, 3 CD audio pendant 2 semaines et 2 DVD pendant 2 semaines, dans la limite de 6 documents maximum par adhérent en même temps.

Les médiathèques offrent également de nombreuses autres prestations telles que des animations culturelles, des expositions, ainsi que l'accueil des scolaires. Un programme des animations et des rencontres est communiqué chaque trimestre via leurs différents réseaux sociaux et leur site internet. Aussi, pour ne louper aucune de leur actualité, n'hésitez pas à vous abonner à leur page facebook, www.facebook.com/mediaouestlim et à leur page instagram, instagram.com/mediaouestlimousin, ou à les contacter sur mediatheques@ouestlimousin.com ou encore à consulter le catalogue en ligne

sur cc-ouestlimousin-reseaubibli.fr.

De plus, sachez que vous aurez sur place un accès gratuit à l'internet filaire ainsi qu'au réseau wifi. Si toutefois vous ne trouviez pas votre bonheur sur place, un partenariat existe avec la bibliothèque départementale du prêt de la Haute-Vienne dont vous pouvez consulter le catalogue sur www.bdp-hautevienne.com.

Située place de l'église, la médiathèque de Saint-Laurent-sur-Gorre vous reçoit sur 292 m² et vous propose 15.000 documents, à venir découvrir le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h, le vendredi de 15h à 18h et le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Pour tout autre renseignement vous pouvez contacter le 05.55.48.18.18.

Notre commune a la chance de bénéficier sur place d'un puits d'informations où tout est mis en oeuvre pour y accéder. Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de vous y rendre, petits ou grands, profitez de cette nouvelle année pour sauter le pas. Pour les habitués, continuez comme cela, car comme disait André Malraux, «une bibliothèque, c'est le carrefour de tous les rêves de l'humanité».

Cinéma

Pour recevoir la programmation des films, contacter la mairie par mail : contact@saint-laurent-sur-gorre.fr en indiquant cinéma.

Scéance le 1^{er} vendredi de chaque mois.



Qui contacter ?

Contacter la Mairie pour :

- Une demande d'acte d'état civil.
 - Mariage, PACS, baptême civil.
 - Une demande d'urbanisme : pour tous travaux modifiant l'aspect extérieur de la maison, ou toute construction. Tous les dossiers d'urbanisme sont contrôlés par la POLE de Saint-Junien.
 - Inscription sur les listes électorales.
 - Inscription à l'école.
 - Recensement militaire pour les jeunes de 16 ans.
 - Pour l'achat d'une concession au cimetière.
 - Location de salle des fêtes, ou autre bâtiment public.
 - Pour les associations ; si vous souhaitez diffuser une information sur les panneaux lumineux.
 - Pour les professionnels ; si vous souhaitez posséder une carte carburant.
 - En cas de souci de l'éclairage public, relevé le numéro de candélabre en panne, informer la mairie. Cette information sera transmise au S.E.H.V, qui est en charge de l'éclairage public sur la commune.
- La Mairie de Saint-Laurent-sur-Gorre n'est pas équipée pour faire les cartes d'identité / passeport. Il faut prendre rendez-vous avec :

Le SYDED :

- Enlèvement des ordures ménagères
- Attribution des containers
- Badges déchetterie

La SAUR :

Tout ce qui concerne l'eau (ouverture de compteur, fuite...)

- Pour un dossier : 05.44.20.04.03
- En cas d'urgence : 05.55.04.09.09

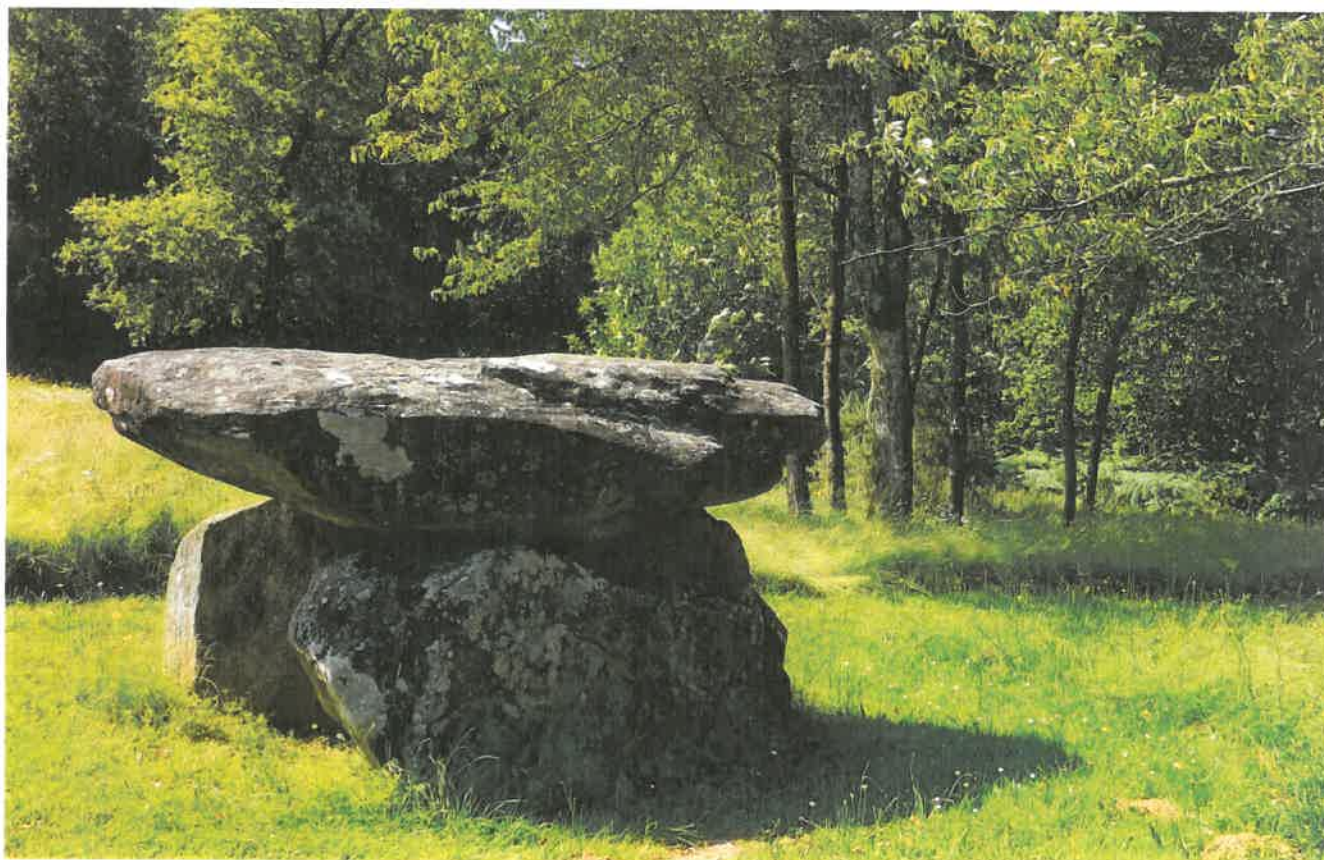
Tout ce qui concernant l'assainissement collectif :

- Pour un dossier : 05.87.23.10.00
- En cas d'urgence : 0587.23.10.01

ENEDIS :

- Panne d'électricité : 09.726.750.87
- Fuite de gaz, couper le robinet d'arrivée de gaz et appeler le 0.800.47.33.33

Pour tout problème téléphonique ou internet, contacter votre prestataire.



OUEST
Limousin
communauté de communes

Annuaire des services de la Communauté de Communes OUEST Limousin

contact@ouestlimousin.com
05 55 78 84 07
www.ouestlimousin.com

ENFANCE - JEUNESSE

Enfance

enfance@ouestlimousin.com

Crèches

Les Petits Filous, Saint-Laurent-sur-Gorre
lespetitsfilous@ouestlimousin.com 05 55 48 10 10

L'Île aux trésors, Cussac
lileauxtresors@ouestlimousin.com 05 19 99 24 47

Lieu d'Accueil Enfants Parents

La Planète du Petit Prince, Saint-Mathieu
laep@ouestlimousin.com

Relais Petite Enfance

Les P'tits Ram'heures, Saint-Laurent-sur-Gorre
lesptitsramheures@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Au Pays de Gulliver, Champsac
aupaysdegulliver@ouestlimousin.com 05 55 12 10 90

Jeunesse

jeunesse@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21 / 06 77 50 16 53

Accueils de loisirs

Les Hirondelles, Cognac-la-Forêt 06 70 51 30 55
leshirondelles@ouestlimousin.com 05 55 03 52 83

La Clé des Champs, Maisonnais-sur-Tardoire 06 76 79 36 93
lacledeschamps@ouestlimousin.com 05 55 70 02 28

Les Écureuils, Saint-Laurent-sur-Gorre 06 71 83 64 76
lesecureuils@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Gardiennes et activités périscolaires

periscolaire@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21

Adolescents

Jeun's Club, Oradour-sur-Vayres et Jeun's Sports, Saint-Laurent-sur-Gorre
jeuns.club@ouestlimousin.com 06 74 56 36 24

ENVIRONNEMENT

Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC

spanc@ouestlimousin.com 05 55 48 19 24

Collecte des ordures ménagères

om@ouestlimousin.com 05 87 33 00 73

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux!

Facebook : @ouestlim

Instagram : @ccouestlim



SOCIAL

Centre Intercommunal d'Action Sociale - CIAS

cias@ouestlimousin.com
Point-écoute 05 55 48 93 90

Maison de retraite Dins Lou Pélou (EHPAD)

3, rue du Fromental - 87150 Cussac
ehpadcussac@wanadoo.fr 05 55 70 91 54

Résidence Services des Feuillardiers

3, rue du Fromental - 87150 Cussac 05 55 70 91 54

SPORTS, TOURISME, CULTURE

Sports

sports@ouestlimousin.com 05 55 48 19 22 / 06 70 95 01 14

Tourisme

<http://www.tourisme-ouestlimousin.com/>
tourisme@ouestlimousin.com

Accueil d'Oradour-sur-Vayres 05 55 78 22 21

Accueil de Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 00 06 55

La Boutique des Créateurs 05 55 78 22 21

Lecture publique

<https://cc-ouestlimousin.reseaubibli.fr/>

mediatheques@ouestlimousin.com

Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 48 18 18

Cussac 05 55 00 44 34

Oradour-sur-Vayres 05 55 78 14 37

Cognac-la-Forêt 05 55 77 49 78

Marval 05 44 22 97 19

Saint-Mathieu 05 55 09 81 44

Conseiller numérique aux médiathèques

anthony.lebourg@conseiller-numerique.fr 05 55 48 18 18

Culture, Vie Associative

associations@ouestlimousin.com 06 87 53 29 90

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Développement Économique

n.riviere@ouestlimousin.com 07 50 56 57 51

Communication

l.david@ouestlimousin.com 05 55 78 11 88

Numérique

contact@ouestlimousin.com 05 55 78 84 07

État civil - 2020



Naissances

CAPGERES Léon	24/02/2020	FABERT Jules Jean-Luc	09/08/2020
BOULESTEIX Tess Léa	18/04/2020	DECROISANT Tony	16/08/2020
DUPUIS GÉLY Elise Aglaë	20/05/2020	DUPUY Oryana	24/09/2020
PATAROT Célestin Gabriel Luc	21/07/2020	JUSTE Romane	14/11/2020
BEAUDOU Candice Sybille.....	02/08/2020	LARENAUDIE Maë Solan.....	02/12/2020
CHARTIER Arthur Mathieu Renaud.....	05/08/2020		

BAPTÊME CIVIL

CARDINAL Malone, Désiré04/07/2020

Mariages



BUISSON Guillaume / DUDOUET Adeline 14/08/2020
CARDOSO Guillaume / AUTIER Aurélie 24/12/2020

PACS

LACOUR Marie-Pierre/COHENCA Yaël 14/01/2020
LARENAUDIE Cyrille/RIFFAUD-PILLOT Emilie 10/08/2020

Décès

LAFONT Jeannette, Andrée - Résidence les Pins	08/01/2020
GADY Jean, Théophile - Résidence les Pins.....	12/01/2020
FRUGIER Adèle - Bayerie.....	16/01/2020
RIFFAUD Jean, Raymond - 4 Allée des Tuyas	16/01/2020
GAILLARD Joseph, André, Alexis - 37 Neuil.....	17/01/2020
MICHEL Marthe - Résidence les Pins	22/01/2020
COMBROUZE Fernand, André - Résidence les Pins	06/03/2020
ELION Anne, Marie, Amélie - Résidence les Pins	08/03/2020
LAVEYSSIERE Albert, Louis - 24 Rue Jean Jaurès	11/03/2020
BOULESTEIX Raymond - 14 Chemin de Beauvais.....	12/03/2020
BONGERS Johanna, Maria, Gerarda - La Judie Champsac.....	22/03/2020
GORRE Marie, Victoire - Résidence les Pins	26/03/2020
MAZEAU Yves, Jean, Pierre - 19 Route de la Betouille	02/05/2020
MAROLLEAU Raymond, Joseph, Alexandre - Résidence les Pins	10/05/2020
MALICHIER André, Maurice - 20 Rue du 8 Mai 1945	16/05/2020
CHABAUD Augustine - Résidence les Pins	28/05/2020
FAURE Monique, Aimée - 15 Lascaux.....	29/05/2020
SABOURDY Maria, Odette - 7 Route de la Lande Le Noyer	09/06/2020
VIGNAUD Marcel, Martial - 13 Allée du Colombier.....	11/06/2020
BOLCAEN Thierry, Pascal - 5 Pont des Soupirs	22/06/2020
DELAVERGNAS François - 1 Rue de la Promenade	18/07/2020
CÉLÉRIER Pierre - Résidence les Pins	17/08/2020
DELASVERGNAS André - 1 Rue de la Promenade	19/08/2020
CIBOT Gabrielle, Henriette - 70 Rue du Puy La Rodas Limoges.....	24/08/2020
COURDEAU Hélène - Résidence les Pins	25/08/2020
FOUGERAS Yvette, Marie, Denise - Résidence les Pins.....	16/09/2020
CORNILLAULT Jean, Eugène, Martial - 10 Rue Sadi Carnot.....	04/10/2020
GÉRALD Germaine - Résidence les Pins.....	06/10/2020
LEVEQUE Michel - 5 route de Bellevue.....	21/10/2020
BREMIER Alain - 105 route de la Grange	05/11/2020
BOUCHERON Paulette - Résidence les Pins	14/11/2020
PUIVIF Lucien - Résidence les Pins	17/11/2020
REIX Marie, Andrée - Allée des Tuyas	24/11/2020
PICAT Odette, Germaine - Résidence les Pins.....	11/12/2020
DESCUBES Léandre, Pierre - 26 Allée de Vignerie	11/12/2020
CHÉROUX Irène - Résidence les Pins.....	23/12/2020

Naissances

GALLY Zoé, Solange, Anne	05/01/2021	FREDON Noa, Michel	23/07/2021
CHALARD Noé	10/01/2021	VERMERSCH Eloïse	29/07/2021
GUINOT FONTANGES Arya Etelvina	15/02/2021	PARDOUX DELBOS Gabriel	31/08/2021
CHARRON ROBISSON Adèle Alice	15/03/2021	KÉROMNÈS Liwenn	26/10/2021
BASSOT Bérénice, Marie, Camille	22/04/2021	FOC-HINE Sasha.....	03/12/2021
CHÂTEAU Morgane, Amélia, Sarah	19/05/2021	CARDINAL Hugo	10/12/2021
SCHLICKEL Lina, Lana, Jade	08/06/2021		
NIETO ANTON Tiago	27/06/2021		

BAPTÊME CIVIL

FABERT Jules, Jean-Luc	28/08/2021
BENNETZ Clotilde	28/08/2021



Mariages

NIETO Damien/ANTON Eva.....	02/10/2021
-----------------------------	------------

PACS

GOURSAUD Mathieu/GRAILLE Emilie	05/06/2021
---------------------------------------	------------

Décès

BERNARD veuve DEMERY Renée - Résidence les Pins	04/01/2021
BREUIL épouse SOULAT Denise - Gourinchas CHALUS	07/01/2021
FRÉMONT Jean, Claude - 15 Lascaux	02/02/2021
POUMEROULIE Roger, Jean, Louis - Résidence les Pins	10/02/2021
MAZEAUD veuve LÉVÊQUE Clémence - Résidence les Pins	04/03/2021
COMMINCAS Roger - 20 route Les Gentes.....	01/03/2021
SÉRÉZAT veuve DEPOND Marie, Aimée - Résidence les Pins.....	10/03/2021
COUÉGNAS Jean, Claude - 24 rue Sadi Carnot.....	21/03/2021
PUYBRAS veuve ROULAUD Odette, Madeleine - 28 avenue Charles de Gaulle	29/03/2021
DORCET veuve VAREILLE hélène, Marie - Résidence les Pins	29/03/2021
GAMAURY veuve JALLAGEAS Marie, Thérèse - Résidence les Pins.....	26/04/2021
SELLAS Joël, Jean, Pierre - 3 rue Jean Jaurès	01/05/2021
SOURY veuve TARNAUD Raymonde, Fernande - Résidence les Pins	07/05/2021
ANDRIEUX veuve PEYLET Arlette, Andrée, Henriette - Résidence les Pins	25/05/2021
THIBAUD Maurice - Allée des Thuyas	04/06/2021
LECOMPTE Lucien, Pierre - Résidence les Pins.....	13/06/2021
GOUTIÉRAS Jean-Marie - Résidence les Pins.....	28/06/2021
VIGNERIE veuve LACOTTE Marie, Marcelle - Résidence les Pins	26/07/2021
BOULESTEIX René, Marcel - 18 rue Sadi Carnot.....	29/07/2021
BUISSON Philippe, Jean, Claude - 8 Allée des Thuyas	03/08/2021
DE JONG veuve SCHIPPERS Julia - Résidence les Pins	28/08/2021
LATHIÈRE Henri - Résidence les Pins	28/08/2021
RAFFIER Philippe - 25 avenue du Docteur Descube	09/09/2021
MEHEUST Yann, Louis - 12 route de Maison Neuve.....	18/09/2021
DOS SANTOS Alix - Résidence les Pins	01/10/2021
FARGEOT Dominique, Pierre - Perce-Neige.....	24/10/2021
GOUTRINCHAS veuve FIALA Simone - 18 avenue Pasteur	30/10/2021
BOISDEVESY Bernard - 23 Limon	05/11/2021
NOWAK veuve GERVAIS Véronique - Résidence les Pins	10/11/2021
COLOMBIER veuve MAZEAU Justine - Résidence les Pins	23/11/2021
PRADEAU Christophe - 6 Clos de la Vieille	25/11/2021
PRESSIGOUT veuve FAURE Marie - Résidence les Pins	25/11/2021
VIGIER Marie - Résidence les Pins	28/11/2021
CONNART épouse DE KNUYT Viviane - 12 avenue Pasteur	08/12/2021
ROUGIER DELAGE Angèle - Résidence les Pins	21/12/2021



L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery.**



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **votre commune** ou **votre code postal** et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



Mairie de Saint-Laurent-sur-Gorre
3 place de la Mairie - 87310
05 55 00 00 21 - contact@saint-laurent-sur-gorre.fr